



Après les Terrasses du Port à Marseille, le village des marques à Miramas, voici « Shopping promenade » à Arles :

Quelles perspectives pour l'emploi à Arles, quels contrats de travail, quel devenir de notre économie locale, Avec Qui ? Pour Qui ?

Au moment des inondations de décembre 2003, Nicolas SARKOZY, alors ministre des Finances, de l'Industrie et du Commerce, en visite à Arles, assurait aux Arlésiens qu'« aucun licenciement ne résulterait des inondations ». 3 mois plus tard, le groupe financier PAI PARTNERS (propriétaire de PANZANI et LUSTUCRU entre autres) annonçait la fermeture de l'usine LUSTUCRU RIZ et mettait 146 salariés au chômage, après avoir perçu 46 millions d'€ des assurances pour dommages causés, bénéficié d'aides de l'État pour nettoyer l'usine inondée, tout en continuant de produire ailleurs ce qu'ils ne pouvaient (ne voulaient) plus produire à Arles.

Au bout de 18 mois d'occupation, de lutte forte et déterminée, les salariés et la CGT arrachent le site Lustucru à PAI/PARTNERS, faisant donc d'un bien privé un bien public, pour l'intérêt général. Ils les obligent à le céder à la municipalité pour un euro symbolique.

16 ans après, le site, évalué à 1,8 million d'euros est vendu 900 000 euros par la Ville d'Arles à la Société FREY spécialisée dans l'aménagement commercial, un prix revu nettement à la baisse compte-tenu du coût (900 000 € aussi) pour désamianter, dépolluer et démolir, 900 000 euros que la municipalité a considéré donc devoir prendre à sa charge,

16 ans d'absence de volonté politique gouvernementale et patronale pour un projet économique et social ambitieux sur ce site à vocation industrielle,

16 ans au bout desquels le site Ex Lustucru, bien public, redevient un bien privé.

16 ans pour faire d'un potentiel industriel un lieu de consommation de masse

L'UNION LOCALE CGT d'ARLES PORTE L EXIGENCE

- **Que les 250/300 emplois qui devaient être créés dans le secteur du commerce, dont on sait combien ils peuvent y être précaires, pénibles et sous-payés, soient des emplois de qualité et pérennes : en CDI, avec la reconnaissance des qualifications pour un salaire qui permette aux hommes et aux femmes (60 % de femmes travaillent dans ce secteur, 30 % à temps partiel) de vivre dignement,**
- **Qu'il ne peut y avoir des lieux dits culturels réservés à celles et ceux qui peuvent y accéder et des lieux de consommation « anglicisés » pour les autres qui n'auraient d'autres choix que de s'y promener !**

A cela s'ajoute sur le site des anciens ateliers SNCF, un espace culturel privé composé d'une forte dominante d'emplois précaires et d'une culture « marchandisée ».

L'Union Locale CGT d'Arles, toute la CGT, continueront de mettre toutes leurs forces, à Arles, dans le département comme dans tout le pays, dans la bataille pour l'emploi public et l'emploi privé, contre l'austérité organisée par patrons et gouvernements en France, pour que ceux qui créent les richesses en travaillant en aient le juste bénéfice.

Le progrès social passe par une autre répartition des richesses pour répondre aux besoins de tous.